

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 novembre 2015 à 20h

Date de la convocation : 9 novembre 2015

Présents : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Gérard KNOELL, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET, Angéline VERNISSE

Secrétaire de séance : Bernard MALBRUNOT

Une minute de silence a été observé pour rendre hommage aux victimes des attentats de Paris.

Election du nombre d'adjoints : Avant de voter le nombre d'adjoints, Monsieur le Maire propose de rester à 2.

Résultat des votes :

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

3 adjoints : 6 voix

2 adjoints : 4 voix

Election du 3ème Adjoint :

Le Conseil Municipal procède à la désignation du 3ème adjoint au maire au scrutin secret, à la majorité absolue : 6

Monsieur le Maire demande qui se porte candidat. Monsieur Hervé CHOMET se porte candidat.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

A obtenu : Monsieur Hervé CHOMET : 8

Madame Christine BALANDRAT : 1

Monsieur Hervé CHOMET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème adjoint au Maire.

Le tableau des Adjoints au Maire est donc modifié comme suit :

1er adjoint : Hervé PETIOT

2ème adjoint : Bernard MALBRUNOT

3ème adjoint : Hervé CHOMET

Election d'un titulaire à la commission d'appel d'offre : Les candidats à la commission d'appel d'offres sont les suivants :

- membre titulaire : Hervé CHOMET

- membre suppléant : Christine BALANDRAT

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants : 10

- Nombre d'abstention : 0

- Suffrages exprimés : 10

Sont ainsi déclarés élus pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

- membre titulaire : Hervé CHOMET

- membre suppléant : Christine BALANDRAT

La composition de la commission d'appel d'offres est donc désormais la suivante :

- membres titulaires : Hervé PETIOT – Bernard MALBRUNOT – Hervé CHOMET

- membres suppléants : Henri SEULLIET – André GAME – Christine BALANDRAT

Désignation d'un titulaire au SIVOM : Mme Christine BALANDRAT est désignée déléguée titulaire au SIVOM Vallée de la Besbre.

Indemnité de conseil à la Trésorière : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Madame MEYER Marie-France, trésorière à Lapalisse, demandant l'avis de l'assemblée sur l'attribution ou non des indemnités de conseil. Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de ne pas lui attribuer d'indemnité.

Remboursement d'heures effectuées par l'ATSEM de Lenax : L'ATSEM de Lenax, Mme Myriam MANON, a remplacé Mme Bernadette DEFOUR lors d'un arrêt maladie, sur une durée de 6h50. La somme à rembourser à Lenax s'élève à 79,22 €.

Demande de subvention à l'étude diagnostique du réseau assainissement : Le montant de cette étude (réalisée par la société SECAE) s'élève à 12 100 € HT auquel s'ajoutent 2 options supplémentaires dont l'une à 1 500 € HT et l'autre à 2 400 € HT. Cette étude est subventionnée à 80% par le Conseil Départemental de l'Allier et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Monsieur le Maire est chargée à demander les subventions.

Modification de la signalisation au carrefour de l'église : La circulation entre la Route Départementale n° 990 et la voie communale n° 18U nommée "Rue Pierre de l'Eglise" sera modifiée par la mise en place d'une signalisation dite "STOP" en agglomération sur la Route Départementale n° 990. Les usagers circulant sur la Route Départementale n° 990 à la sortie de la "Porte de Ville" devront marquer un temps d'arrêt (STOP) avant de s'engager, et céder la priorité aux véhicules circulant sur cette voie communale n° 18U devenant prioritaire. Un arrêté de circulation prendra effet le jour de la mise en place de l'ensemble de la signalisation.

Travaux supplémentaires sur la place de l'église : La place de l'église réalisée en béton désactivé est proposée au Conseil Municipal, et pourrait être fait à la suite des travaux de mise en sécurité du carrefour. Après accord du Conseil Municipal, un devis sera demandé à l'entreprise qui réalise les travaux.

Décisions modificatives :

Budget assainissement : +107 € au budget de fonctionnement

Budget commune : +1386 € programme voirie ; +411 € programme école : +3960 € charges du personnel

Avis du schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet : Le schéma prévoit la création de 8 EPCI. Notre Communauté de Communes serait regroupée avec la Communauté de Communes Val de Besbre Sologne Bourbonnaise. Toutes les communes et les EPCI doivent se prononcer par délibération avant le 16/12/2015. Le projet et l'ensemble des délibérations seront adressés à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) qui disposera alors de 3 mois pour se prononcer. Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la proposition du schéma de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet, souhaite une intercommunalité plus importante et propose le regroupement de 4 Communautés de Communes : Pays de Lapalisse - Varennes-Forterre - Val de Besbre Sologne Bourbonnaise - Le Donjon Val Libre avec les arguments ci-après :

- une Communauté de Communes beaucoup plus importante : 35 000 habitants environ contre 15 881 habitants proposés
- le regroupement de ces 4 Communautés de Communes à caractère « rural » permettrait d'avoir un poids face aux Communautés d'Agglomération
- des axes routiers très importants, RN7 et RCEA, qui sont des atouts pour notre territoire
- le regroupement de ces 4 Communautés de Communes permettrait à chaque commune du territoire, quelque soit sa position géographique, d'avoir un bassin de vie à proximité.

Résultat de l'appel d'offres de la 2ème tranche assainissement : 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre. L'entreprise BOUHET (Gueugnon) est retenue pour un montant s'élevant à 42 884,20 € HT.

Restauration des statues et vitrail de l'église : L'association "Entre Bourbonnais et Forez" a un projet de restauration de plusieurs statues et vitrail, et demande à la commune si elle souhaite participer financièrement, sous forme de subvention à cette restauration. Après discussion, le Conseil Municipal accepte de subventionner ce projet et décidera de la somme à l'élaboration du budget 2016.

Elections régionales : Dimanches 6 et 13 décembre.

Point sur la saison de pêche à l'étang communal : Montant de la vente des cartes de pêche : 3 019 €.

Vœux 2016 : La cérémonie des vœux aura lieu vendredi 8 janvier à 19h à la salle des fêtes.

Téléthon : Un lâcher de ballons organisé par les pompiers du Donjon aura lieu vendredi 4 décembre à 11h dans la cour de l'école.